



Oui à des énergies renouvelables adaptées à nos territoires, acceptées par la population et qui créent des emplois.

- Renouvelable adapté à notre territoire = bois énergie, micro hydroélectricité, méthanisation, solaire.
- Puissance installée (MW) de renouvelable dans la région A L PC = **37,1%** du parc régional (34% pour la France).
- Puissance installée éolienne (MW) : **5%** des installations de production d'électricité de la région ; production électrique éolienne (GWh) : **2%** de la production électrique de la région.